



Conseil Municipal extraordinaire du 07 juin 2021

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Excusé : 0 ; Pouvoir : 0

Votants : 11

Le 07 juin 2021 à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Gluiras régulièrement convoqué par courrier électronique en date du 1^{er} juin 2021, conformément à l'article L.2121.10 du CGCT, s'est réuni sous la présidence de M. LOUAHALA Ali-Patrick, Maire.

Etaient présents : Mmes COURTHIAL Marie-Laure, DELARBRE Elisabeth, GARNIER Christine et VIALLET Eline, MM. BESSON François, COURTHIAL Gildas, FAYARD Etienne, FOUGIER Sébastien, HAVOND Mickaël, LOUAHALA Ali-Patrick, et TAULEIGNE Marc.

Le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte ; Monsieur Marc TAULEIGNE est nommé secrétaire de séance.

Marché de voirie 2021 – attribution du marché et autorisation de signer le marché - Délibération 20210607-027

Monsieur le maire rappelle qu'une consultation a été ouverte en vue de la passation d'un marché en procédure adaptée pour les travaux de réparation et d'entretien de la voirie communale pour 2021. La lettre de consultation prévoyait la possibilité de négocier avec les entreprises suite à leur première offre.

Le service des routes du département de l'Ardèche a accompagné la commune dans le cadre de l'assistance territoriale aux communes (ATC) et a établi un rapport d'analyse des offres au terme de la procédure.

3 entreprises ont répondu et une s'est excusée de ne pas pouvoir participer à la consultation.

Les 3 entreprises ont été invitées à négocier sur la base d'une quantité plus importante d'emplois partiel (émulsion à la main) : 20 tonnes au lieu de 15 initialement.

Après analyse des offres selon les critères de jugement de la lettre de consultation (prix : 70%, mémoire technique : 30%), le classement des entreprises est le suivant :

- Les goudronneurs ardéchois : note/10 = 10 ; montant de l'offre : 50 297€ HT
- Colas : note/10 = 9.93 ; montant de l'offre : 50 780€ HT
- Eiffage : note/10 = 8.99 ; montant de l'offre : 55 394€ HT.

Au terme de la procédure, le maire propose d'attribuer le marché de travaux de réparation et d'entretien de la voirie communale pour 2021 à l'entreprise Les goudronneurs ardéchois.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- ✓ **Approuve l'attribution du marché de travaux de voirie pour 2021 à l'entreprise Les goudronneurs ardéchois pour un montant de 50 297€ HT soit 60 356€ TTC ;**
- ✓ **Autorise le maire à signer l'acte d'engagement ainsi que toute pièces nécessaires à la passation, à l'exécution et au règlement de ce marché**

Signatures

BESSON François

COURTHIAL Gildas

COURTHIAL Marie-Laure

DELARBRE Elisabeth

GARNIER Christine

FAYARD Etienne

FOUGIER Sébastien

HAVOND Mickaël

LOUAHALA Ali-Patrick

TAULEIGNE Marc

VIALLET Eline